

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITTE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 Juin 1878.

LA REVUE D'HIER.

La grande revue d'hier à Paris a été favorisée par un temps splendide ; aussi une foule immense s'était-elle transportée à Longchamps pour assister à cette solennité militaire. A deux heures, tous les régiments étaient à leur poste faisant face aux tribunes et rangés dans l'ordre suivant : En 1^{re}, 2^e et 3^e lignes, l'infanterie ; en 4^e ligne, l'artillerie, sous les ordres du général Lafaille, derrière laquelle se tenait la cavalerie, composée d'un escadron de l'Ecole de Saint-Cyr, de la gendarmerie de la Seine, d'une légion de gendarmerie mobile, d'une légion de la garde républicaine, des régiments de chasseurs, de dragons, de cuirassiers et de hussards. Six régiments appartenant à ces trois dernières armes se trouvaient en outre placés sur le flanc gauche de la 3^e ligne d'infanterie et de l'artillerie.

Le chiffre exact des troupes qui ont pris part à cette fête s'est élevé à 61,540 hommes.

A 2 heures 1/2, lorsque le Maréchal est arrivé au rendez-vous militaire de Bagatelle, il a trouvé une véritable armée d'officiers étrangers qui l'attendaient. Le Maréchal avait eu du reste la gracieuseté d'envoyer à tous les officiers étrangers, commandant les détachements à l'Exposition universelle, un cheval. Les militaires hongrois et américains attiraient surtout les regards par la richesse et la beauté de leurs uniformes. Il n'y avait pas jusqu'au Brésil et à la Chine qui ne fussent représentés ; quant à la Perse, le Shah y avait envoyé toute sa maison militaire qui se distinguait par la richesse écrasante de ses dorures et de ses panaches. Aussi lorsque le Maréchal est venu se placer devant les tribunes pour présider au défilé de toutes les troupes, un immense hourrah s'est élevé sur tout le champ de courses.

La troupe a observé la consigne : elle a défilé silencieusement ; mais, dans les tribunes et dans le public, on entend des vivats, des cris de : « Vive la République ! » auxquels beaucoup d'étrangers répondent sympathiquement par les cris de : « Vive la France ! » Il y a aussi beaucoup d'acclamations de : « Vive le Maréchal ! »

Longchamps, 5 h. 40.

Le défilé des troupes vient de finir. La foule se répand sur la pelouse et entoure le Maréchal et son escorte en criant : « Vive la France ! Vive le Maréchal ! » Pas d'autre incident à signaler, sinon la chute de trois cavaliers dont deux sérieusement contusionnés.

Chronique générale.

Au prochain conseil des ministres qui se tiendra demain samedi à la place Vendôme, on nous affirme qu'une grave question va y être agitée. Il s'agit de savoir si, à l'occasion de la fête nationale, suivant en cela les errements des fêtes royales et impériales, les ministres ne devront pas soumettre au chef de l'Etat une liste de grâces à accorder à d'anciens condamnés de la Commune, liste qui, par le nombre, aurait les proportions d'une véritable amnistie partielle. Aussi la commission des grâces a-t-elle été priée d'étudier le plus grand nombre de dossiers possible, et, d'un autre côté, les bureaux du ministère de la justice ont été chargés de préparer un travail tendant à faire amnistier un grand nombre de condamnés politiques et de droit commun.

L'entrevue que les délégués des groupes de gauche devaient avoir avec M. le président du conseil, garde des sceaux, au sujet des rapports de la gendarmerie avec les autorités civiles, a eu lieu au commencement de la semaine à Versailles. La délégation, qui se compose de MM. Leblond, Henri

Brisson, Floquet, Louis Blanc, Madier de Montjau, Lockroy, Robert de Massy et Franck Chauveau, a été reçue à 2 h. 1/4 par M. Dufaure, qui avait auprès de lui M. le ministre de l'intérieur. Le Siècle raconte ainsi ce qui s'est passé :

« L'entrevue a duré jusqu'à 3 heures. La délégation a tout d'abord exposé comment la question des rapports de la gendarmerie avec les autorités civiles s'était imposée aux préoccupations de la majorité de la Chambre, à la suite du discours prononcé par le ministre de la guerre, dans un récent débat provoqué par M. Levavasseur. Les déclarations formulées à cette occasion par M. le général Borel n'ont pas produit sur la Chambre une heureuse impression ; mais, dans la pensée des membres de cette Chambre, il est à craindre qu'elles aient en dehors du Parlement des conséquences plus graves qui appellent d'une manière toute particulière la sollicitude du gouvernement.

« D'un autre côté, les déclarations du général Borel, exagérées peut-être ou seulement mal interprétées, peuvent dans une certaine mesure égarer l'esprit de la gendarmerie et nuire par conséquent à la bonne harmonie des rapports dont il s'agit. En se plaçant à ces divers points de vue, les délégués qui ont successivement pris la parole ont fait valoir la nécessité, pour couper court à toute fautive interprétation, à toute équivoque fâcheuse, de déterminer d'une part, avec précision, le rôle de la gendarmerie et de rappeler de l'autre les principes qui doivent régir les rapports de ce corps avec les autorités civiles. Il a été alors indiqué que cela pouvait être fait par les moyens d'une circulaire à publier au Journal officiel.

« Dans sa réponse, M. Dufaure s'est d'abord attaché à montrer qu'il ne fallait pas s'exagérer la portée des paroles prononcées par M. le ministre de la guerre. M. le général Borel n'a pas l'expérience de la tribune, il a pu, au cours de l'improvisation, se laisser entraîner ; en tous cas, ses paroles ont dépassé sa pensée. Quoi qu'il en soit, M. le président du conseil n'a pas contesté la nécessité qui lui était signalée. Déjà elle s'était

présentée à son esprit, et il s'était préoccupé des moyens d'y satisfaire. Il accepte volontiers l'idée mise en avant d'adresser, sous sa signature et en sa qualité de président du conseil, une circulaire invitant les chefs de légion à veiller à ce qu'officiers et gendarmes entretiennent avec les autorités civiles des relations constamment basées sur la confiance et l'estime réciproques. De son côté, a ajouté M. le garde des sceaux, M. le ministre de l'intérieur voudra sans doute adresser aux fonctionnaires relevant de son autorité une circulaire analogue.

« Avant que la délégation ne prit congé du ministre, M. Floquet a soulevé une dernière question : L'ordonnance de 1820 sur la gendarmerie établissait des règles qui, pour la plupart, pourraient encore paraître sages. Mais depuis, par des décrets, par des instructions ministérielles, ces règles ont subi des atteintes nombreuses ; des errements fâcheux se sont ainsi produits qui subsistent encore. Ne convient-il pas de les faire disparaître en édictant de nouveaux décrets, ou en lançant de nouvelles instructions ministérielles, soit même en faisant intervenir le pouvoir législatif et en révisant l'ordonnance de 1820 par un règlement nouveau sur les attributions et le mode d'action de la gendarmerie ? »

Il paraît que le ministre de la guerre, à la suite de l'entrevue des délégués des gauches et de M. Dufaure, a voulu absolument se retirer du cabinet. On racontait l'autre soir, dans un salon officiel, la visite que le général Borel fit au Maréchal pour lui offrir sa démission et l'insistance que le Maréchal mit à la refuser.

Le ministre de la guerre était tellement résolu à se retirer qu'il avait préparé à l'avance sa démission écrite qu'il remit entre les mains du Président de la République, sans vouloir la reprendre.

Enfin, la résolution du général Borel ne fut ajournée que très-difficilement par le Maréchal, après une conversation assez longue et, dit-on, assez vive.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

JUIN.

(Suite.)

Ah ! pourquoi ce sacrifice, qui fut pour moi si difficile et si doux, m'a-t-il laissé un souvenir qui me fait sourire aujourd'hui ?

Est-il bien sûr que le prix que l'on donne soit dans le don lui-même plutôt que dans l'intention ? Si le verre d'eau de l'Evangile doit être compté au pauvre, pourquoi la fleur ne serait-elle point comptée à l'enfant ?

Ne dédaignons point les humbles générosités du premier âge ; ce sont elles qui accoutument l'âme à l'abnégation et à la sympathie.

Cette rose mousseuse, je l'ai gardée longtemps comme un saint talisman ; j'aurais dû la garder toujours comme le souvenir de la première victoire remportée sur moi-même.

Depuis bien des années, je n'ai point vu les solennités de la Fête-Dieu ; mais y retrouverais-je mes heureuses sensations d'autrefois ?

Oh ! je me rappelle encore, quand la procession avait passé, ces promenades à travers les carrefours jonchés de fleurs et ombragés de rameaux verts !

Enivré par les derniers parfums, d'encens qui se mêlaient aux senteurs des seringats, des jasmins et des roses, je marchais sans toucher la terre ; je souriais à tout ; le monde entier était à mes yeux le paradis, et il me semblait que Dieu flottait dans l'air !

Du reste, cette sensation n'était point l'exaltation d'un moment ; plus intense à certains jours, elle persistait néanmoins dans l'ordinaire de la vie.

Bien des années se sont écoulées ainsi dans un épanouissement de cœur et dans une confiance qui empêchait la douleur, sinon de venir, du moins de rester.

Certain de ne pas être seul, je reprenais bientôt courage, comme l'enfant qui se rassure parce qu'il entend à côté la voix de sa mère.

Pourquoi ai-je perdu cette assurance des premières années ?

Ne sentirais-je plus aussi profondément que Dieu est là ?

Etrange enchaînement de nos idées ! Une date vient de me rappeler mon enfance, et voilà que tous les souvenirs fleurissent autour de moi !

D'où vient donc la plénitude de bonheur de ces commencements de la vie ?

A bien regarder, rien n'est sensiblement changé dans ma condition ; je possède comme alors la santé et le pain de chaque jour ; j'ai seulement de plus la responsabilité !

Enfant, je recevais les jours tels qu'ils m'étaient donnés, un autre avait les soucis de prévoir. En paix avec moi-même, pourvu que j'eusse accompli les devoirs présents, j'abandonnais l'avenir à la prudence de mon père !

Embarqué dans une destinée dont je n'avais point la direction, je me laissais emporter sur ce vaisseau comme un simple passager.

Là était tout le secret de ma joyeuse sécurité !

Depuis, la sagesse humaine me l'a enlevée. Chargé seul de mon sort, j'ai voulu en devenir le maître au moyen d'une lointaine prévoyance ; j'ai tourmenté le présent par mes préoccupations d'avenir ; j'ai mis mon jugement à la place de la Providence, et l'heureux enfant s'est transformé en homme soucieux !

Triste progrès et peut-être grande leçon !

Qui sait si plus d'abandon envers celui qui régit le monde ne m'eût point épargné toutes ces angoisses ?

Peut-être le bonheur n'est-il possible qu'à la condition de vivre comme l'enfant livré aux devoirs de chaque journée, et confiant, pour le reste, à la bonté de notre Père divin.

Ceci me rappelle l'oncle Maurice ! peu de gens

l'ont connu, car c'était un homme pauvre, obscur et silencieux ; mais quand j'ai besoin de me raffermir dans le bien, je retourne vers lui ma pensée ; je le revois avec sa douce expression demi-souriante, demi-attendrie ; j'entends sa voix toujours égale et caressante comme un souffle d'été ! Son souvenir garde ma vie et l'éclaire.

Seul, peut-être, j'ai retenu son nom, et je me rappelle encore son histoire !

Eh bien ! je veux l'écrire, non pour les autres, mais pour moi-même !

On dit qu'à la vue de l'Apollon, le corps se redresse et prend une plus digne attitude ; au souvenir d'une belle vie, l'âme doit se sentir de même relevée et ennoblée.

Un rayon du soleil levant éclaire la petite table sur laquelle j'écris ; la brise m'apporte l'odeur des résédas et les hirondelles tournent avec des cris joyeux au-dessus de ma fenêtre !... L'image de l'oncle Maurice sera ici à sa place parmi les chants, la lumière et les parfums.

Sept heures. — Il en est des destinées comme des aurores ; les unes se lèvent rayonnantes de mille lueurs, les autres noyées dans de sombres nuages. Celle de l'oncle Maurice fut de ces dernières.

Il vint au monde si chétif qu'on le crut condamné à mourir ; mais, malgré ces prévisions

ne doivent pas être faites exclusivement à la Russie, mais à l'Angleterre aussi. »

Art. 8. — Les puissances européennes auront voix consultative dans la future organisation de l'Épire, de la Thessalie et des autres provinces chrétiennes, restées sous la domination de la Porte.

Art. 9. — Le czar n'a jamais eu l'intention de convertir l'indemnité de guerre en annexions territoriales. Le gouvernement anglais conserve ses droits de créancier de la Turquie.

Art. 10. — « Quant à la vallée d'Alashkert et à la ville de Bayazid, cette vallée étant la grande route de transit pour la Perse et ayant une immense valeur aux yeux des Turcs, le czar consent à la leur restituer. » Il a obtenu en échange l'abandon à la Perse du petit territoire de Khotour.

Art. 11. — Le gouvernement anglais se bornera à protester pour le cas où la Russie insisterait définitivement sur la rétrocession de la Bessarabie.

L'Angleterre admet la cession de Batoum à la Russie et des autres conquêtes faites en Asie. Cette extension de la Russie menace gravement la tranquillité des populations turques. « Mais le gouvernement de S. M. britannique est d'avis que le devoir de sauvegarder l'empire ottoman de ce danger, qui dorénavant reposera d'une manière spéciale sur l'Angleterre, pourra s'effectuer sans que l'Europe éprouve les calamités d'une nouvelle guerre. En même temps, le gouvernement de la reine prend acte de l'assurance donnée par S. M. impériale que dans l'avenir la frontière de la Russie ne sera plus étendue du côté de la Turquie en Asie. »

Ce document porte la date du 30 mai 1878; il est signé par le comte Schouvaloff et le marquis de Salisbury.

Ainsi, le jour même où les républicains français célébraient si bruyamment le centenaire de Voltaire, pendant que le ministère Dufaure faisait monter la garde autour de la statue de Jeanne d'Arc, pour empêcher le patriotisme français de lui décerner des couronnes, les puissances rivales se mettaient d'accord et concluaient un arrangement profitable à toutes deux.

La Russie atteint une partie du but qu'elle poursuivait; la puissance du sultan, en Europe, est à peu près réduite à rien. La Roumanie, la Serbie, le Monténégro deviennent complètement indépendants; la Bosnie et l'Herzégovine échappent en fait à l'action de la Porte; on en peut dire autant de l'Épire, de la Thessalie et des autres provinces grecques. Des deux Bulgaries, l'une aura un gouvernement spécial et un prince, l'autre sera gouvernée par une commission soumise au contrôle de l'Europe.

Le sultan ne possède plus, à proprement parler, que la Thrace et les côtes de la mer Egée. Un grand pas est donc fait vers l'expulsion complète des Turcs d'Europe. La politique astucieuse de Saint-Petersbourg se réserve de susciter des troubles nouveaux qui lui permettront d'achever son œuvre sans s'exposer à une guerre actuellement pleine de redoutables dangers.

L'Angleterre qui, en soutenant les Turcs, ne songeait jamais qu'à elle-même, sauvegarde au moins momentanément la liberté des détroits et prépare l'extension de son autorité en Asie-Mineure. Il est en effet très-digne de remarquer qu'elle prend sous son protectorat spécial la Turquie d'Asie. Le czar s'engage à ne plus entreprendre de conquête de ce côté; il semble abandonner pour l'avenir à l'Angleterre les vastes territoires de l'Arménie, de l'Anatolie, les hauts plateaux d'où descendent le Tigre et l'Euphrate.

Bien des complications peuvent surgir au Congrès, capables d'annuler ce Mémoire, mais nous savons du moins quels sont les projets de l'Angleterre, quelles concessions elle accepte la Russie.

M. Waddington, dans sa déclaration faite à la Chambre des députés, se posait en champion des traités, et se vantait de se préoccuper surtout des intérêts de l'Europe. L'Angleterre lui donne une rude leçon; elle lui apprend que le ministre d'un grand État doit se préoccuper surtout des intérêts de son pays. Les théories humanitaires et cosmopolites ne sont bonnes qu'à amuser les bavards républicains.

Les journaux du ministère, la République et les Débats, qui ont prôné si haut l'alliance anglaise, sont aujourd'hui amèrement déçus. L'Angleterre, à laquelle ils ont fait tant d'avances, abandonne notre pauvre République.

La mésaventure de M. Waddington et de ses conseillers nous afflige et nous humilie, car elle retombe sur la France elle-même.

Etranger.

ALLEMAGNE. — *L'état de l'empereur Guillaume.* — Il paraît que la guérison de l'empereur Guillaume ne fait pas les progrès qu'on espérait. Voici la dépêche communiquée par l'Agence Havas:

« Les médecins de l'empereur publient une note ainsi conçue:

« Les soussignés croient qu'il est de leur devoir de compléter par les déclarations suivantes les bulletins qu'ils ont publiés, concernant l'état de l'empereur et roi, afin de démentir plusieurs bruits inexacts qui sont actuellement en circulation:

» Grâce à l'aide de Dieu, la guérison des blessures et de l'état de maladie produit par l'événement profondément regrettable du 2 juin a suivi jusqu'à présent une marche plus favorable qu'on ne l'espérait. Les différentes phases de l'état de l'empereur ont été indiquées dans les bulletins qui ont été publiés jusqu'à ce jour. La joie que l'on a éprouvée en prenant connaissance de ces bulletins a fait espérer à bien des personnes que l'empereur ne tarderait pas à être complètement guéri.

» D'après l'état réel des choses, il n'est malheureusement pas probable que ce vœu, qui est certainement dans tous les cœurs, puisse se réaliser. Non-seulement Sa Majesté éprouve par moments de vives douleurs, mais il lui est de plus impossible de se servir de ses bras, ce qui lui cause beaucoup de souffrances. De plus, la guérison complète ne pourra donc être effectuée qu'au bout d'un long espace de temps, et on rencontrera peut-être beaucoup de difficultés, que l'on espère, avec l'aide de Dieu, pouvoir surmonter avec succès, mais non pas sans que l'auguste malade éprouve de grandes souffrances.

» Signé: LAUER, LANGENBECK, WILMS. »

Il ne faut pas se dissimuler que ce bulletin des médecins, après tant de télégrammes rassurants, est particulièrement grave. On remarquera cette phrase où les trois médecins déclarent que, « d'après l'état réel des choses, il n'est pas probable que le vœu d'un rétablissement complet puisse se réaliser. » Puis ils parlent des nombreuses difficultés que rencontrera la guérison.

Ce langage nous prouve qu'il y a une aggravation dans l'état de l'empereur; et cette aggravation, jointe au grand âge de l'auguste malade, doit inspirer à cette heure de vives inquiétudes. Les chirurgiens expriment encore un espoir, mais ils annoncent que la maladie sera longue et que l'empereur éprouvera de « grandes souffrances. » Il ne faut pas oublier en effet que plusieurs projectiles, ayant pénétré profondément, n'ont pas pu être extraits; et leur présence dans les blessures peut amener des complications.

L'esprit de Sa Majesté, du reste, a été cruellement frappé par ces deux attentats et par les symptômes révolutionnaires qui se manifestent dans son royaume.

Ce qui se passe depuis la dissolution du Reichstag n'est pas fait pour ramener le calme en Allemagne dans les esprits.

On aurait pu croire, au premier moment de stupeur, après l'attentat de Nobiling, que le parti conservateur allait prendre le dessus et que les autres n'engageraient pas la lutte. Mais il n'en est rien. Les libéraux-nationaux et les libéraux-progressistes paraissent décidés à combattre sur le terrain électoral, comme si les deux attentats ne changeaient rien à leurs dispositions. Ils ont organisé chacun un comité central chargé de diriger la lutte et qui a déjà publié son manifeste électoral. Ils manœuvrent assez habilement en se plaçant sur le terrain constitutionnel et en repoussant d'avance toutes lois d'exception qui livrent les citoyens à l'arbitraire administratif. Ils profitent, du reste, de la situation économique et des changements proposés pour combattre le programme conservateur, en se posant comme les champions de la politique commerciale et de la réforme des impôts. Ils auront, à ce point de vue, une grande partie de l'opinion pour eux.

La lutte sera vive, car le grand chancelier, revenant à une politique de compression, mettra en œuvre tous les moyens puissants dont il dispose.

Mais il n'aura peut-être pas le triomphe électoral qu'il rêve. On prévoit que libéraux-nationaux et libéraux-progressistes pourront perdre de trente à quarante sièges. Seulement cela ne constituera pas pour eux un échec, puisqu'ils resteront toujours, en demeurant unis, la faction dominante, surtout si les socialistes qui, eux non plus, ne se retirent pas de l'arène, viennent faire cause commune avec eux au Reichstag.

M. de Bismark, si l'opinion ne change pas, risque de trouver au futur Parlement une opposition assez considérable et difficile à vaincre.

LE CONGRÈS.

Saint-Petersbourg, 20 juin. La courte durée des dernières séances du Congrès s'explique par la crainte où l'on est des complications que pourrait entraîner la discussion officielle de questions importantes avant qu'elles soient résolues dans les conversations officieuses.

La principale difficulté provient du refus de la Porte d'évacuer Varna et Choumla avant que les Russes évacuent la Roumélie. La Russie répond qu'elle ne pourra rappeler ses troupes que quand les Turcs, entr'autres engagements inaccomplis, auront effectué cette évacuation sans laquelle les Russes déclarent que l'autonomie de la Bulgarie est impossible.

C'est là le cercle vicieux dans lequel on se débat actuellement.

Il provient, comme on voit, de la divergence des points de vue russe et turc.

Quelque difficile que soit la solution du dilemme: « Sans la guerre, pas d'évacuation. Avec la guerre, pas de Congrès! » les grandes puissances sont tellement unanimes et sincères dans leur désir pacifique que l'on compte sur une issue favorable des questions pendantes.

Berlin, 20 juin. Les travaux du Congrès avancent lentement. Le prince de Bismark se montre très-contrarié de ces lenteurs et fait tout son possible pour activer les travaux.

Il est certain qu'aucun incident fâcheux n'est survenu; mais les points en discussion sont nombreux; chaque délégué veut parler sur chaque point, et les séances durent moins de deux heures.

Dans la séance d'hier, aucune décision n'a été prise sur les frontières de la Bulgarie méridionale.

L'admission de la Grèce a été acceptée en principe, mais avec des conditions restrictives encore inconnues.

Les délégués helléniques acceptent ces conditions si elles répondent à la dignité de la Grèce, État indépendant, et si le rôle offert aux délégués dans le Congrès leur permet de défendre les intérêts helléniques.

S'ils sont appelés à la barre du Congrès pour donner simplement des explications et se retirer immédiatement après, on croit savoir qu'ils n'accepteront pas.

La question de la Bessarabie n'est pas encore venue devant le Congrès, mais elle a été l'objet de discussions particulières.

Un point est à peu près arrêté, c'est que la Roumanie conservera la partie de la Bessarabie longeant le Danube depuis Reni jusqu'à la mer, afin que la Russie ne commande pas le Danube.

Mais les Roumains paraissent toujours disposés à repousser tout échange. Le bruit a couru que M. Brătianu et Cogolniceanu devaient quitter Berlin. C'est inexact.

Ils comptent rester à Berlin jusqu'à la fin du Congrès. Le Congrès ne s'est pas encore occupé de l'annexion d'autres États que la Grèce.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les conseils généraux de tous les départements se réuniront le lundi 19 août prochain, pour tenir leur seconde session ordinaire.

LA FÊTE-DIEU.

Dans différentes localités où les processions de la Fête-Dieu auront lieu dimanche prochain, l'autorité, à la requête des parquets, a fait connaître, par voies d'affiches, que le fait de couper une procession en marche de manière à interrompre la cérémonie, tombait sous l'application des dispositions de l'art. 264 du Code pénal. — Les parquets ont enfin reconnu la nécessité de

faire respecter les cérémonies du culte que tant de républicains se disposaient à braver.

A Tours, depuis mercredi, on s'occupe activement de la construction du reposoir appuyé sur la tour Charlemagne. On dit que les processions de la Fête-Dieu seront particulièrement belles cette année.

LIGNE DE POITIERS-SAUMUR.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée commencera son service d'été lundi prochain 24 juin.

À la gare de Saumur, les trains partant actuellement à 6 h. 20 et à 4 h. 15 du matin, partiront 5 minutes plus tard.

Le train partant de Poitiers pour Saumur à midi 30, partira à midi 45.

En outre, les jours de marchés et de foires à Saumur, il partira un train de Saumur pour Montreuil-Bellay à 5 h. 45 du soir.

Le Coudray-Macouard. — Un journalier de cette commune, le sieur René Poupard, âgé de 38 ans, a été trouvé, lundi dernier, noyé dans le Thouet, à environ 450 mètres de son domicile.

COURSES D'ANGERS.

Nous rappelons à nos lecteurs que les Courses d'Angers auront lieu après-demain dimanche 23 et mardi 25 juin, sur l'hippodrome d'Eventard.

Tous les journaux reproduisent les lignes suivantes:

« Les nouvelles relatives aux récoltes nous arrivent fort mauvaises de tous les points du territoire.

» L'humidité a fait disparaître l'oïdium dans plusieurs contrées viticoles.

» Le phylloxera a pris des développements nouveaux pendant le mois de mai dernier, et les taches phylloxérées s'élargissent avec une rapidité désolante dans les régions infestées.

» Les blés, si beaux cet hiver, souffrent gravement du manque de chaleur et de la persistance des pluies. Le pied est jaune, l'épiage s'accomplit très-mal, et les épis ne vaudront pas moitié de ce qu'on avait espéré.

» Quant aux prairies artificielles, ce qu'on coupe ne peut être ni fané ni séché, faute de soleil; ce qu'on ne coupe pas menace de pourrir sur pied dans l'humidité.

Espérons que le soleil et la chaleur vont atténuer le mal causé par la pluie des dernières semaines.

Grand voyage en vélocipède. — Lundi, sont descendus à l'Hotel de l'Europe, à Poitiers, quatre amateurs vélocipédistes, dont deux de Montauban et deux de Bordeaux, qui se proposent de traverser la France sur leur monture mécanique, et de se rendre, les uns à Bruxelles, les autres à Londres.

Bien entendu, ceux-ci quitteront leur vélocipède à leur arrivée à Calais, et ne se remettront en selle qu'à la sortie du bateau.

Parls de Bordeaux samedi, nos quatre voyageurs, contrariés par le mauvais temps, n'ont pu arriver que lundi matin, à onze heures, à Poitiers, après avoir séjourné deux heures à Couhé.

Ils sont repartis dans l'après-midi pour Tours, où ils sont arrivés lundi soir à 8 heures. Ils comptaient être à Paris mercredi, à midi.

Détail curieux: ces jeunes gens, fils d'industriels, ont construit eux-mêmes les gigantesques vélocipèdes qu'ils montent avec une agilité surprenante.

Ils se proposent d'opérer leur retour par les mêmes moyens de locomotion.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdités, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, migraine, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie

